

Image not found or type unknown



Nouvelle procédure de garde

Par **oiseaudeparadis**, le **12/01/2008** à **16:06**

bonjour, rnrnje suis divorcée depuis 3ans, la garde de jonas 8ans m'a été confiée par le juge avec un droit de visite de deux jours chez ma mère en ma présence sauf accord amiable. Jonas voit son papa régulièrement et je ne l'ai jamais appliqué pour le bien de l'enfant car il aime son papa.rnAyant déménagé très souvent 6fois, aujourd'hui mon ex mari veut la garde de notre fils prétextant une instabilité de ma part et que jonas a souvent changé d'école. Que dois je faire? Il est en train de faire faire des certicats d'école mais jonas a toujours été à l'école peu importe où nous ayons habité, il n'a jamais manqué de rien, il a toujours été avec moi.